

POUR NOUS

ORGANE FRATERNEL DU STALAG VI A

SEPT. - OCT. - N° 20 - 21

**NON, PAS ADIEU...
MAIS AU REVOIR
BERNARD!**

**BOBARDS...
EN TOUS GENRES**

Sous le regard de la bonne mère

Bernard Lacroix nous quitte après avoir fait une année de Noviciat, il est nommé à Lyon. C'est pour cette raison que le Comité directeur de notre Amicale avait convoqué le samedi 20 septembre au nouveau siège de l'Amicale, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, tous ceux qui n'oublient pas ce que fut Bernard Lacroix à Hemer et dans les Kommandos, afin de lui témoigner leur sympathie.

Très nombreux sont les camarades qui ont répondu à cet appel et c'est avec plaisir que nous nous sommes retrouvés autour de Bernard, dans ce local où comme le demanda notre Président Potot, nous aimerions à nous réunir au moins une fois par mois (le 3^e samedi de chaque mois a été fixé), pour ceux d'entre nous qui disposeraient de quelques instants afin de se retrouver au milieu de leurs camarades de captivité et de misère.

Bernard toujours aussi simple nous dit combien il était heureux de se retrouver avec nous tous et sa joie de voir les vœux émis en captivité se réaliser, connaître nos femmes, nos enfants, marier les uns, baptiser les autres, venir faire une petite visite rapide dans nos familles, être comme un frère pour chacun d'entre nous, se sentir au milieu de nous comme chez lui, c'est pour lui, le rêve de sa vie et sa... destinée.

Bernard nous rappela aussi que nous ne devions pas oublier ceux qui hélas n'eurent pas, comme nous, la joie de revoir la France, il leur adressa une pensée émue et combien émouvante, bien des yeux s'embuèrent en entendant Bernard nous rap-peler les derniers moments de nos frères morts en captivité.

Gardons dans nos cœurs leur souvenir et n'abandonnons pas leurs femmes et les pauvres gosses qui n'ont plus de Papa.

Puis Bernard nous conta ce que serait sa vie, il restera le Vagabond, la Cloche, celui qui va de par les grands chemins secourir les misères, sans jamais se rebuter, consoler les faibles et ceux qui souffrent, priant pour nous tous puisque tel est son destin ; il fut chaleureusement applaudi pour ses bonnes paroles.

La proximité du bar permettant de déguster un excellent apéritif, Bernard alla ensuite d'une table à l'autre en égrenant des souvenirs du Camp ou de Kommandos, et ce fut la séparation après une bien bonne soirée où chacun de nous avait revécu les durs moments de la captivité.

Bernard nous quitta à son tour, mais malgré son éloignement il restera parmi nous, nous n'oublierons

— Un mal qui répand la terreur : la neige. La neige a fait son apparition à Marseille. Haute, drue, terrible, escagassante.

La marine française est en deuil, recouverte d'un linceul blanc.

A la mairie, sur le vieux port désert, on marche à pas feutrés, comme dans la maison d'un mort. Le drapeau est en berne ; le crêpe, rouge, comme il se doit. A l'Alcazar on joue « Marion des neiges ».

Et, second fléau, le mistral fait un malheur avé ses grands bras tourbillonnants qui vous esquichent à pleines banastes de neige.

De mémoire de pesadon, cela ne s'était plus vu depuis dix-sept ans.

Sur le cours Belsunce, je m'avance, té ! pareil à un cheval de cirque, en levant bien haut la patte. Arriverai-je jusqu'au « Mal assis » où les collègues m'attendent ?

Mais, vé ! c'est le Titin, cette espèce d'Esquimaux qui gesticule là devant.

— Oh ! fatigué, qu'il m'interpelle, le Titin car c'est bien lui.

PRÉS D'HONNEUR

Ça dit bien ce que ça veut dire ! Et pourtant... nous avons dû renoncer à en accorder de nouveaux, les bénéficiaires des premiers ayant, pour la plupart, failli à l'honneur.

Sourds aux différents rappels qui leur sont adressés, certains ne prennent pas même la peine de répondre.

Cet avertissement est le dernier et le prochain journal donnera, à cette place, la liste de ceux contre lesquels nous avons le devoir de mettre en garde nos camarades.

A bon entendeur, salut !

LE TRESORIER.

PRIS SUR LE VIF

Il était 3 heures du matin. 10.000 soldats embarquaient sur l'un des plus gros transports alliés. Il neigeait à gros flocons et l'on n'entendait ni cris ni chansons. Dans un silence de mauvais augure, transis, accablés de fatigue, les soldats lourdement chargés s'installaient tristement à bord. Soudain, il se passa quelque chose qui transforma l'atmosphère de ce départ. Du milieu de la passerelle d'embarquement un pouquin irlandais se retourna tout à coup et, les mains en porte-voix, se mit à hurler :

— Eh ! dites donc, cette traversée est-elle vraiment utile ? W. S.

jamais notre « Chéchia », nous le remercions de tout notre cœur pour le précieux réconfort qu'il nous apporta en captivité, et c'est pourquoi nous lui disons *non pas adieu, mais au revoir Bernard...*

G. WALTER.

— Trop fort, toi, à la ville, avé ce temps...

J'essayai de lui expliquer : l'Amicale, les copains, le devoir...

— Va bien, qu'il me répond. Pour une petite, je le comprends qu'on se dérange, même avé la glace, le vent, la neige et tout le tremblement, mais, pour parler des neiges d'antan, avé les camarades c'est de l'assassinat, du delirium morbidus, et...

— Et, tu dois m'accompagner, Titin ; c'est très sérieux : une question de vie ou de mort.

Ceci dit sur un ton solennel et grandiloquent. J'avais été à l'Opéra la veille, et le tragique m'habitait. Ah ! Tosca !

— Complètement fada, cet Olive ; pas plus, mais pas moins que d'habitude.

Enfin Titin consentit à me suivre.

Au « Mal assis » personne encore. Le patron, et le garçon, la mine sombre et le nez collé à la vitre, considérant les flocons qui tombaient pressés, jetèrent un regard torve sur notre apparition virginale et bientôt maquante.

Tous deux installés devant un café-express maison, Titin, qui est bavard — une vraie bazarette — commença à me décrire les catastrophes survenues en vingt-quatre heures, entre Arene et la Pointe-Rouge à côté de cette putainasse de neige.

— Tout d'abord, c'est avé les pompiers. Ils ont couru toute la ville — un boucan d'enfer — en gueulant à l'honnête population qu'il ne fallait pas mettre le feu aux quatre coins, que c'était un mauvais moyen de la faire fondre cette neige de malheur ; que eusses, ils s'en chargeaient avé l'eau, l'eau de la mer bien entendu. Si tu savais ce que ça a donné, ce matin, comme casse-gueule, ah ! bagasse ! Alors, ceusses qui avaient déjà les bras retournés, pas bien placés, tu comprends, boufre ! cassés net, et les jambes et les nez et les bassins fracturés, et les attentats à la pudeur, avé toutes ces femmes les jambes en l'air ; un massacre, Olive, un vrai massacre fracassant ! Ah ! pôvres de nous !

Après ce coup, les pompiers, ils ont volé au secours de la Bonne Mère, qu'on ne les voyait déjà plus, l'Enfant et sa Mère. Un grand coup de pelle sur la couronné et le manteau, et puis, ils ont mis un capuchon au Minot.

Je souris, admiratif, conquis par tant d'héroïsme et de vertu, fier de notre ville, de nos pompiers, de notre sang grec, de moi, de tous.

Sans respirer, Titin enchaîna :

— Et, les conséquences incalculables, incroyables, même pour nous, Olive. A côté de ce déluge, les commerçants ont encore baissé leurs prix ; ils se guident sur le thermomètre : —13° et

NOTE très importante

Nous informons nos adhérents que le secrétariat de notre Association est transféré à l'Union nationale des Amicales de camps 68, rue de la Chaussée-d'Antin PARIS (9^e)

(au fond de la cour)

Téléphone :

TRI : 78-44 (poste Stalag VI A)

Métro :

Trinité et Chaussée-d'Antin

Nos camarades sont priés de nous écrire désormais à cette adresse.

ATTENTION!

**IL NE SERA PAS REPOUNDU
AUX LETTRES NON MUNIES
DE TIMBRES.**

ça fait 13 % de diminution, seulement j'ai bien peur qu'avé la hausse du mercure, en juillet... D'autres, les coquins ont monté les prix avé la neige, alors 25 cm = 25 %, mais invisibles à l'œil nu ; un dimanche, personne n'a rien vu.

Mais, le plus fort, c'est Mario, le gangster, qui s'est converti, touché par la grâce à la vue de tant d'immatérielle blancheur. Avé toute sa bande qu'il est venu à l'église, pour la confesse et la communion. A Saint-Victor, l'abbé Escartefigue, quand il est sorti de sa boîte, c'était minuit et il était frigo.

Tu penses, avé tous les péchés qu'ils avaient sur la conscience depuis dix-sept ans que le miracle ne s'était pas accompli.

J'ai vu Marius, ce matin. Tu le connais Marius, il exagère toujours un peu, alors ce qu'il te dit, on ne peut pas tout croire. Il habite à la campagne, comme toi, mais chez lui c'est toujours des histoires avé le temps, avé les trains, avé le facteur, le même ou le garde-champêtre. Bref, ce matin — lui qui est fainéantasse comme une couleuvre — voulait venir à la rue Saint-Fé voir les parents de la petite. Troun de l'air, et la porte qui était bloquée par la neige : deux mètres, au moins vu de la toiture — car il est passé par la cheminée : un nègre blanc. Et toute la famille qui criait qu'il allait se tuer. Enfin, avé l'échelle des voisins, et le grog, et les couvertures, et le cheval jusqu'au village, puis le train qui marchait à 2 kms 5 à l'heure, il est arrivé tout tremblant, en jurant comme un gitano qu'avé la bombe atomique, ça ne pourrait pas être pire que ce qu'il avait souffert. Maintenant, il attend le dégel pour remonter à la Pomme.

— Et, la femme, et les enfants ? — Aie pas peur ! La femme de Marius, eh bé ! on voit bien que tu la connais guère. Elle viendra le chercher son Marius, et ça chauffera tellement que, autour de la maison, il n'y aura bientôt plus de neige.

La porte du « Mal assis » s'ouvrit et deux collègues entrèrent ; deux héros couverts du manteau des grands explorateurs polaires. Exclamations, congratulations. On vous racontera la suite de ce terrible jour, la prochaine fois.

OLIVE,
Les Olives, janvier 47

Notre camarade Roger MORTREUIL, 1, rue Emmanuel-Arène, Ajaccio (Corse), recherche représentation en tous genres. Lui écrire directement.

Entreprise de serrurerie demande, de toute urgence, un manœuvre. S'adresser au Secrétariat.

**Grâce à toi, chaque mois 35.000 francs sont distribués entre
50 Veuves et Orphelins. Veux-tu que cela se poursuive ? (Réponds)
page 4)**

FP 2073

DE TOUS LES COINS DE FRANCE

DEROUILLET A. 37, avenue de la Libération, à Soisy-sur-Seine (S.-et-O.) et René Hubert DE TREVIÈRES, transmettent leur bonjour à tous les camarades.

CHRISTOPHE Georges, dit « Cri-Cri la Mitrailleuse », Murat-sur-Vebre (Tarn), transmet son amical bonjour et ses affectueux souvenirs à tous ses copains du 208 F.

PETIT Léon, 128, rue de Lagny, Montreuil, transmet son bon souvenir à tous ses camarades et en particulier à B. LETREMBLE.

CHEMIN Louis, 1re Cie, 3e Section, S. P. 67039, T.O.E., actuellement au Tonkin, vient d'être décoré de la Croix de Guerre avec étoile de bronze pour acte de courage. En proie au plus grand cafard, il serait heureux que ses anciens copains du 651 F lui adressent un petit mot de réconfort, alors à vos plumes les petits copains !

Notre camarade LAMBOLEZ, ancien 26.055 du kdo 1.000, fidèle lecteur de *Pour Nous*, envoie bien le bonjour aux copains. (Commissariat de Saint-Dié, Vosges).

PAULMIER Henri, La Feuillée (S.-I.), envoie un cordial bonjour à tous ses camarades du VI A et en particulier au 27.300.

DELAPLACE Guy, kdo 556 F, 18, rue Vivanel, à Compiègne (Oise), de passage à Paris, transmet son bonjour à LACROIX et LETREMBLE.

SOYER Paul, 43e R.I., 2e Cie, serait heureux de recevoir des nouvelles de BOHEM, du 157 F, de FICKER et de CHAUVET.

VOGELS Roger, kdo 563, 24, Grande-Rue La Mihou, commune de Champhol (E.-et-L.) envoie le bonjour à J. MARTIN.

SERRES Edmond, kdo 563 F, de Rieumes (Haute-Garonne), de passage à Paris, a bien voulu passer à notre secrétariat. Il envoie le bonjour à tous ses camarades et particulièrement à MARTIN et RABIER.

BRANCHE Paul, kdo 60 F, rue Traversière, à Nîmes (Gard), de passage à Paris, nous a rendu visite et, à cette occasion, nous prie de souhaiter le bonjour à tous ses camarades et notamment à PICAUD et LETREMBLE.

Mme et M. GRILLET, de Goux-les-Usiers (Doubs), en voyage de noces à Paris, de passage au secrétariat, envoient bien le bonjour à tous les camarades du kdo Brilon-Wald.

Notre camarade GAMBIER Albert, Villonon par Luxé (Charente), accompagné de sa femme et son fils, de passage à Paris, a bien voulu nous rendre visite. Il transmet ses amitiés à tous les anciens du 56 F, et particulièrement à LETREMBLE, SONTAG et LACROIX.

BONTEMPS Georges, E. G., Escadron mobile n° 14 S.P. 50.547, B.P.M. 416 B, envoie le bonjour à tous les anciens VI A et particulièrement à B. LETREMBLE.

Notre camarade QUENTIN, de passage à Paris, a bien voulu nous rendre visite au secrétariat ainsi que notre camarade COUTENEAU. Merci bien.

IWANOUF Adolphe, 15, rue Pasteur, Fresnes-sur-Escaut (Nord), envoie un bonjour à tous les copains de 56 F, en particulier à SONTAG, l'abbé GILLET, et MAX l'interprète ainsi que PHILIPPE, ancien H de C du 56 F.

GRANDPOL Henri, 89, rue Lamblin à Ronchin (Nord), envoie le bonjour à tous les VI A du Kommando 1.305.

M. Michel REVOL, 137, boulevard Magenta, Paris (10e), serait heureux de rentrer en relation avec les camarades de M. Jean REVOL, décédé le 6 novembre 1944 au cours d'un bombardement, à Herne (kdo 664 F). Lui écrire d'urgence.

De passage à notre secrétariat, AMELINE, 52, rue Gambetta, à Chalette-sur-Loing (Loiret), transmet toutes ses amitiés à LACROIX, LETREMBLE, POTOT, PARISOT, ANTOINE, VEYRET, ROUSSEL, et à tous ceux de la Handwerker ; bientôt il sera Parisien !

SOYER Paul (157 F.) 43e R.I., 2e Cie SP. 67.039 T.F.E.O. envoie son bon souvenir à tous les anciens du 157 F, et regrette bien souvent la belle fraternité du camp. Je vous annonce que mon frère Kléber notre champion de boxe, est marié depuis le

Quelques courageux écrivent plus longuement

« Je voudrais que tous les camarades du VI A, en particulier LETREMBLE, J. GUYAT, G. LAVERDURE, PRUD'HOMMEAUX sachent bien que leur chauffeur Raoul ERNAULT ne les oublie pas et souvent parle d'eux.

« Sur le dernier numéro, je me suis longtemps arrêté à regarder les photos Sports, principalement le kdo 1.000, où j'ai reconnu tous les anciens Géfangs, ce vieux copain BEA, qui a toujours le sourire poli. Tout ça, voyez-vous, sont pour moi de vrais souvenirs et aussi des tristes, enfin, espérons en de meilleurs jours.

« Camarades du VI A, pensez sans cesse à nos chers camarades qui sont restés là-bas, en terre étrangère, pensez à leurs familles, à leurs enfants : c'est notre devoir et notre cœur le commande en souvenir de ceux que nous ne reverrons plus.

Raoul ERNAULT,
Ets Bisson, Livarot (Calvados).

RAMOND J., à Orléans (Loiret) :
« Quoique ayant fait le mort depuis longtemps, je n'ai pas oublié les bons copains du Stalag, tous ceux de la Handwerker, des ateliers « Schneider et Schuster ». Après mes évasions, parmi les divers Stalags où je suis passé, je n'ai jamais trouvé la camaraderie et l'esprit d'entraide aussi développés qu'à notre cher VI A. J'envoie mon meilleur souvenir à B. LACROIX, B. LETREMBLE, J. GERMANEAU et LEROY, notre « Bouif ». Je revois celui-ci faire — par tous les temps — ses cinq tours de cour afin de ne pas se rouiller dans son métier de sédentaire. Et, enfin, je n'ai pas non plus oublié ceux que j'ai coiffés du « chapeau stalag », afin de joindre incognito leur cher pays de France et ceux qui les attendaient ».

Valmont, le 14 juin 1947.

Cher camarade,

J'envoie le bonjour à tous les anciens du 56 F, même à ceux qui ont déjà oublié les anciens copains et qui pourtant avaient dit : « Quelle bombe on fera tous ensemble quand on se retrouvera chez nous ». Pourtant, je crois qu'il est nécessaire de se serrer les coudes plus que jamais. Quel est celui d'entre nous qui n'a pas la modique somme de 150 francs à verser tous les ans au profit des veuves et des enfants de ceux qui sont restés là-bas, sur cette terre d'Hemer, que tous détestent.

Plus particulièrement, j'envoie le bonjour à RABIER et à notre sympathique OMER, le « friseur » du 563 F. Je dois dire qu'un de ces jours, alors que j'étais en ballade à Rouen, j'ai rencontré notre non moins sympathique LEGAGNEUX et que nous avons bu un bon petit coup en l'honneur du kdo.

Et quand on pense que ces « Messieurs les Chleuhs » ont projeté une évasion massive à mettre à exécution dans le courant de juin. Mais j'espère que le copain BODOT, gardien de la paix à Rouen saura leur montrer le chemin du kdo. Pour ma part, en ce moment, je fais souvent le « Tachen Contrôle » chez les P.G. de la région et plus de quatre fois, en rentrant au kdo, ils n'ont plus qu'à refaire le lit et le paquetage.

Donc bonjour à tous, et debout le VI A.
TERNOIR Roger,
Gendarmerie de Valmont (S.-I.).

~~~~~  
courant d'octobre 1945 et qu'il a eu un fils « Jacky » en avril 1947. Faire savoir à LEFEBVRE que j'ai rencontré un de ses anciens camarades de « Rawa ». Je suis heureux de te dire également que je viens d'être nommé sergent et que j'ai été décoré de la Croix de Guerre. Je serais heureux de lire des nouvelles des anciens copains connus derrière les barbelés.

### Feu « L'EKO DE NANZY »

Kommuniqué de la Wehrmacht :

— La kolossale bataille de Stalingrad vient de se terminer par un éclatant succès de nos armes. Emportée par son ardeur, l'armée du maréchal von Paulus a franchi la Volga en chantant : « Volga, Volga, n'fais pas des truks gomm'ça... » et en colonnes par quatre, a progressé jusqu'au cœur de la Sibérie où nos glorieux S.S., infatigables, ont continué immédiatement l'exploitation des mines soviétiques qui manquaient justement de main-d'œuvre.

— Sur 120 bombardiers anglo-américains qui ont tenté un raid sur Berlin, 186 ont été abattus par la Luftwaffe et la célèbre batterie de D.C.A. « Alles kaput ».

— En Libye, cinq divisions italiennes, lâchement attaquées par un bataillon de tirailleurs gaullistes, ont dû effectuer un léger repli de 380 kilomètres en emportant leur matériel et ne laissant aux mains de l'ennemi que 28 mandolines blindées dont les cordes étaient d'ailleurs usées.

Nouvelles brèves :

— Dans le secteur de Leningrad, des barbares bolchevistes ayant capturé

### Dix moyens de tuer une association

Nos réalistes amis britanniques ont le don de mettre de l'humour dans les considérations les plus sérieuses. « L'Efficienc » nous apprend qu'ils ont publié dans une de leurs revues techniques dix moyens garantis infaillibles pour tuer n'importe quelle entreprise. Les voici :

- 1° Ne venez pas aux réunions ;
- 2° Si vous y venez, arrivez trop tard ;
- 3° Critiquez le travail des dirigeants et des membres ;
- 4° N'acceptez jamais de poste, car il est plus facile de critiquer que de réaliser ;
- 5° Fâchez-vous si vous n'êtes pas membre du Comité, mais si vous en faites partie, ne venez pas aux réunions et ne faites jamais aucune suggestion ;
- 6° Si le président vous demande votre opinion sur un sujet, répondez que vous n'avez rien à dire. Après la réunion, dites à tout le monde que vous n'y avez rien appris, ou bien dites comment les choses auraient dû se faire ;
- 7° Ne faites que ce qui est absolument nécessaire, mais quand les membres retroussent leurs manches et donnent leur temps à la Société de bon cœur et sans arrière-pensée, plaignez-vous qu'elle est dirigée par une clique ;
- 8° Retardez le paiement de votre cotisation aussi longtemps que possible, sachant que de toute façon vous continuerez à être membre un an ou deux ;
- 9° Ne vous inquiétez pas d'amener de nouveaux adhérents ;
- 10° Plaignez-vous qu'on ne publie presque jamais rien sur l'objet de votre activité, mais n'offrez jamais d'écrire un article, de faire une suggestion ou de présenter un rédacteur.

Etes-vous d'accord, amis lecteurs ? Et ne pensez-vous pas, avec nous, qu'il n'était peut-être pas inutile de soumettre ces simples vérités à la méditation de quelques-uns de nos camarades ?

### A LA MANIÈRE DE...

un oberleutnant de S.S. l'ont dévoré sans sauce tartare. Peu après, ces cannibales sont morts empoisonnés.

— Le Führer a passé en revue la L.V.F. espoir français de la Neue Europa. A cette occasion, Adolf Hitler remarquant la petite taille et la maigreur des légionnaires, a eu ce mot d'esprit kolossal : « Les voilà bien les petits Poids à la Française ! ».

— On annonce de Moscou, via Goebbels, que Staline a été assassiné par un Iroquois stérilisé.

— On mande de Londres, via Goebbels, que Churchill s'est suicidé en absorbant du gin macadamisé.

— A Paris, un officier allemand a été acclamé par la foule à la station Cambronne. L'enthousiasme a été si vif que l'officier, pressé de toutes parts par ses admirateurs, est malheureusement tombé sous une rame « fur Führer und Volk und Vaterland ».

— Naples. — Avec un élan enthou-siastissime, 100.000 Chemises Noires ont défilé puis se sont défilées.

— On annonce de Londres, via Goebbels, que Churchill a été assassiné par un nègre déguisé en blanchisseuse.

— On mande de Moscou, via Goebbels, que Staline s'est suicidé en absorbant du caviar naphthaliné.

### Feu « LA GERBE »

L'Israélite négroïde de Gaulle, issu du ghetto de Saint-Cyr, a lié son destin de paria apocalyptique à celui du plouto-démocrate Churchill, du satrape néronien Staline et du capitaliste autocrate Roosevelt. C'est un quatuor monstrueusement elliptique et réfrigérant dont la hideur fantasmagorique se confond avec la tarantule qui tisse sa toile à son plafond azimuté et concupiscible.

Face à cette Méduse raspoutinienne, face à ces Torquemadas insanes, issus du croisement abominable de Belzébuth et de je ne sais quelle Messaline dépoitraillée, deux Hommes, deux Génies : Hitler et Mussolini, Fureur et Douché, types qui remplacent le leurre, esprits nobles, hardis, chevaleresques, féconds enfin ; Hitler et Mussolini, dis-je, au sein si généreux que le monde entier émerveillé les nomme avec admiration : « Les deux As à sein », dressent l'acier victorieux d'une armure néo-européenne dont l'invulnérabilité est le gage du bonheur humain qui s'ébauche depuis Dachau jusqu'aux îles Lipari et depuis Buchenwald jusqu'à Oradour.

Aux Français qui doutent de l'évidence substantielle, aux malheureux qui s'égarent parmi le labyrinthe enténébré de la fantomatique Résistance judéo-communo-ploutocrate-démocrato-magannique, j'offre simplement de partager ma foi infaillible (mais pas les 30 deniers qui récompenseront ce pamphlet sublime, divin, éthéré, idoine, adéquat et résolument charentonien).

A. de Chateaubriand-Aupom.

Pour copie à peu près conforme :

G. TRAP.

### Jean-Pierre MAITRE

D'une grande bonté, serviable et doux, d'un optimisme résolu et pointé d'ail, il était de ces hommes qu'on ne peut connaître sans les estimer, sans les aimer.

Mais les souffrances endurées là-bas avaient ébranlé sa santé. Rentré réformé fin 1942, il s'était aussitôt donné à la cause P. G.

C'est en allant à une réunion de la section marseillaise qu'il est tombé, le 18-9-1947.

Que sa femme, sa petite Elyane, sa vieille maman trouvent ici l'expression de notre sympathie attristée et que son souvenir demeure pour tous un exemple.

### A LA MÉMOIRE DE NOS CAMARADES MORTS POUR LA FRANCE

Une messe du souvenir sera célébrée le dimanche 9 novembre 1947, à 10 h. 30, dans la crypte de la chapelle des Missions Etrangères, 128, rue du Bac, métro : Sèvres-Babylone.

Assistez nombreux à cet office, vous témoignerez ainsi que vous n'avez pas oublié...



# LA VIE EST BELLE LA VIE DES SECTIONS

## NAISSANCES

AMELINE, 52, rue Gambetta, à Chalette-sur-Loing (Loiret) est heureux de nous faire part de la naissance de son petit garçon **Jean-Claude**, le 8 février 1947.

André et Claude **IMBERT** ont la joie de vous faire part de la naissance de leur petit frère **Jean-Yves-Alain**, le 24 septembre 1947.

Le 23 septembre 1947, naissance à Nîmes de **Brigitte TASTAVIN**, au grand soulagement de sa Maman et à la satisfaction de son Papa.

**MONGIN-DUNAT**, 51, rue de Pétrograd, à Hersin-Coupigny (P.de-C.), nous annonce avec joie la naissance de son petit Richard, le 28 avril 1947.

**OXCOMBRE** Jean, homme de confiance du kdo 556 F, 16, rue de Péronne, à Fouquières-lès-Lens (P.de-C.), est heureux de nous annoncer la naissance de son petit Gérard, le 21 avril 1947, anniversaire de son retour en France.

**FELCHNER**, 10, rue Jules-Claretie, à Wingles (P.de-C.), nous fait part de la naissance de sa petite Annie.

**Gérard GOUNOUF**, 9 place du 1<sup>er</sup> Colonial, à Cherbourg (Manche), à la joie de vous annoncer l'arrivée d'un petit frère, **Hubert**, le 24 mai 1947.

**DROUILLAT A.**, 37 avenue de la Libération, à Soisy-sur-Seine (S.-et-O.), est heureux de nous annoncer la naissance de son petit gars **Michel**.

**TERNOIR** Roger, kdo 563, Gendarmerie de Valmont (Seine-Inférieure), est heureux de nous annoncer la naissance de sa petite **Jocelyne**, le 23 mai 1947.

**Pierre LEROUX**, kdo 1.000, 70, cours Victor-Hugo, à Bordeaux (Gironde), nous annonce l'arrivée de sa petite **Marie-José**, le 5 juin 1947.

Mme et M. Jean **RAMOND** font part de la naissance de leur troisième enfant, une petite **Marie-Paule**. Maman et fille vont bien.

Mme et M. **Lucien OTTON**, de Châlons-sur-Marne (Marne), sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fille, **Claudie**, le 29 juin 1947.

M. et Mme **Claudius CHANDIOUX** sont heureux d'annoncer aux Anciens VI-A la naissance de leur second fils, **Paul**, le 27 juillet 1947, à Perrecy-les-Forges (Haute-Saône).

Notre camarade **Henri VILLEMUR** et Mme, ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fils, **Alain-Michel**, le 30 juillet 1947, à Levallois-Perret, 47, rue Gabriel-Péri.

**TROUCHE** Roger, 8, boulevard du Jeu-de-Paume, à Montpellier (Hérault) est heureux de vous annoncer la naissance de sa petite fille, le 27 juillet 1947.

Notre camarade **CARRIERE**, et Mme, sont heureux de nous annoncer la naissance de leur petit **Gérard**, le 3 août 1947, 9, allée des Platanes, à Saint-Mandé (Seine).

## FIANÇAILLES

Notre camarade **Raoul ERNAULT**, chauffeur du camion « Azor », est heureux de nous annoncer ses fiançailles avec Mlle **Madeleine CHARLEMAGNE**, Livarot (Calvados).

Notre camarade **FRERE** Charles, 86, bld, Diderot, Paris (12<sup>e</sup>), est heureux de nous faire part de ses fiançailles, qui ont eu lieu le samedi 9 août 1947, à Lancieux (C.du-N.) avec Mlle **Suzanne NINET**.

## MARIAGES

**KOPRONSKI**, 2, rue de Colmar, à Wingles (P.de-C.), nous annonce son récent mariage.

Notre camarade **GRILLET** Félicien, kdo 759, de Goux-les-Usiers (Doubs), nous fait part de son mariage avec Mlle **Antoinette ROGNON**, de Grange-Maillet (Doubs), le 26 avril 1947.

**Auguste-Jean FERLAY**, 7, rue des Machabées, Lyon (Rhône), est heureux de nous faire part de son mariage avec Mlle **Jeanne GERMAIN**, célébré le 21 juin 1947, à 11 h. 45.

**Pierre BOCQUET**, 12, rue du Bourg, Laon (Aisne), est heureux de nous annoncer son mariage avec Mlle **Suzanne WASLET**, qui a eu lieu le 24 juin 1947.

**Roger LATIMIER** (664 F), 34, rue Ste-Anne, Paris (1<sup>er</sup>), est heureux de nous annoncer son mariage avec Mlle **Colette BOCQUET**, qui a eu lieu le 9 août 1947.

Mlle **Marie CROCHE** et notre camarade **André CHARLOT** ont l'honneur de nous faire part de leur mariage, qui a eu lieu le samedi 27 septembre 1947, 3, Cité Nouvelle-du-Champ-Rond, à Orléans (Loiret).

## Section de MARSEILLE

A la loterie des enfants VI A, j'ai gagné un numéro superbe. La jeune **Pâquerette**, sous ses airs timides, s'est révélée au bout de peu de jours une gosse terrible : pinceaux perdus, lunettes introuvables, mes tubes de couleur aplatis et guère possibilité de travailler. Enfin nous avons bien ri, et trouvé le temps si agréable mais court. Peut-être l'an prochain, obtiendrons-nous des vacances plus étendues.

J'ignore encore si d'autres enfants sur les trente pupilles de l'Amicale ont pu bénéficier d'un séjour au sein d'une famille K.G.

Croyez que cette expérience est parfaitement concluante ; il n'y eut pas de pépins. Bien au contraire, nous avons partout rencontré la plus grande sympathie et agissante. L'enfant s'aidant nous avons obtenu des dons de vêtements pour le méchant hiver, et de nombreux amis pour les vacances futures. Voilà qui est tellement mieux que la colonie de vacances en troupeau, aux mains de mercenaires, n'ayant ni le même idéal, ni la compréhension que ces enfants sont particulièrement frappés et dignes du plus grand dévouement.

S'appuyant sur quelques exemples et quand il n'y en aurait qu'un seul, il vous faut, au journal, faire campagne en faveur des orphelins... et des autres.

Je pense que de bonnes volontés se feront connaître et qui sait si ces petits ne rencontreront pas des parrainages de valeur les couvrant et les assistant en leurs jeunes années, et plus tard dans les difficultés de l'apprentissage de la vie.

H. GOBIN.

## ZOU ! LE MIDI BOUGE !

Au cours d'un récent voyage au pays du soleil, j'ai eu la grande joie de retrouver quelques camarades du Stalag et d'assister à la naissance de la future section « Marseille-Bouches-du-Rhône » de notre Amicale.

Notre ami **Henri GOBIN** qui a pris l'initiative de regrouper les VI A marseillais avait réuni dans le café de Castel quelques camarades bien décidés à ne pas laisser distancer Marseille par les autres grandes villes : le sympathique **Pierre MAITRE**, le sergent-chef **FABRETTI**, dynamique et plein d'enthousiasme, **MARCHETTI**, toujours coiffeur et toujours séduisant, notre camarade **BLANC**, ancien du Kommando 60 F et **Aimé REYBERT**, d'Aubagne, bien connu des Marseillais de passage aux « Travaux légers » du Block VIII.

**CASTEL** qui a abandonné l'occasionnel métier de couvreur (préférant sans doute le zinc du comptoir à celui des toitures !) était en voyage à Paris et n'a pu assister à cette réunion. J'ai beaucoup regretté son absence, mais il lui sera beaucoup pardonné car il a bien voulu mettre un local à la disposition de la section. On espère même qu'il acceptera les redoutables fonctions de Président... mais, chut... cela

## IN MEMORIAM

28 Juin 1942

Kommando 591 VI A

Depuis plusieurs jours on en parlait à mots couverts, mais à présent on en est certain.

Après plusieurs conciliabules entre l'homme de confiance, l'aumônier, le chef militaire français et quelques camarades, c'est décidé, on veut en cette période anniversaire faire quelque chose pour « ceux qui sont tombés » ; une messe, bien sûr..., mais si le drapeau..., notre drapeau bleu blanc rouge, si beau malgré notre désastre, pouvait flotter au-dessus de nos baraques et si... « La Marseillaise »... Quel beau rêve !

Et ce rêve, en ce matin de dimanche ensoleillé, est une réalité. La chorale a répété, la musique également, un airtel monumental est dressé le dos à la baraque de l'infirmerie, une tombe à quelques mètres en avant avec sa croix de bois sur laquelle sont inscrits les mots si souvent lus : « Un soldat inconnu. » Un casque la coiffe (celui de l'aumônier) et puis, OUI, au-dessus d'un mât de 6 mètres, notre drapeau qui claqué fièrement.

L'autorisation ? Y en a-t-il eu une seulement ? Le sous-off allemand à qui la demande a été faite a répondu : « Dimanche, je serai en permission ! » Si bien que nous en profitons.

Le Kommando est là presque au complet et en grande tenue. Tous ont mis ce qu'ils avaient de mieux, pauvres hardes rajustées avec soin.

La messe chantée avec musique est dite par notre lieutenant aumônier, l'assistance recueillie revoit en pensées les événements d'il y a 2 ans où tant des nôtres sont tombés à nos côtés.

Mais avant la cérémonie religieuse, le chef militaire a commandé « Garde à vous » et la sonnerie s'élève claire dans le matin, puis « Au Drapeau » ; à ce moment les figures se raidissent, et sur la voie ferrée toute proche, un express bondé de boches civils et militaires, passe, nombreux sont aux fenêtres tout étonnés et indignés de voir ces soldats en rangs serrés saluer leur drapeau (nous sommes 500).

La sonnerie « Aux Morts » précède la minute de silence, à la suite de laquelle l'homme de confiance nous adresse quelques mots pour magnifier le sacrifice de nos camarades tués pour la défense de la Patrie. Enfin, « La Marseillaise » en entier ; les gardiens sont derrière leurs vitres, n'en croyant pas leurs yeux. Quels moments réconfortants !

Je vous ai regardé, vous tous les camarades qui, chaque semaine, faisiez des causeries sur la politique et qui vous affrontiez dans des tournois d'éloquence ! plus ou moins stériles, et bien, vous étiez tous égaux, l'air dur, la larme à l'œil, ayant j'en suis certain tous la même pensée — La France — la revoir, l'aimer, la faire revivre. Pourquoi donc actuellement n'en est-il plus ainsi. Pourquoi se déchirer au risque de faire sombrer notre pauvre pays.

Où est la France en ce moment et qu'en fait-on ? Où est la camaraderie et l'esprit d'entraide dont nous avions rêvé dans les barbelés. Ce serait si beau pourtant de reprendre l'œuvre si bien commencée et par notre rayonnement, à nous les K. G., de rendre à notre France le lustre d'antan, de ne pas se laisser faire par tous ces mauvais bergers.

Mais pour cela il faut une règle de conduite. La morale et la conscience sont à la base d'une vie saine et c'est cela qui gêne certains, car le marché noir, la prévarication, la luxure, etc... se passent de conscience et de morale. Il est quelquefois dur de se passer d'avantages faciles, mais il faut penser que le renouveau du pays est en jeu et que sans un redressement énergique de ce côté tout pourrait être irrémédiablement perdu.

Allons les anciens K. G., du courage et au boulot !

C'est pour la France et pour nos gosses !!!

37.637 VI A.

reste le secret des électeurs et de... Mme **CASTEL**.

Devant quelques pastis et après avoir évoqué les bons et mauvais souvenirs d'usage, il a été décidé de faire le regroupement de tous les VI A de la région et de créer le climat d'entraide suivant l'esprit de l'Amicale.

Les Marseillais se proposent, non seulement de s'aider mutuellement sur le plan matériel et moral, mais encore d'organiser l'accueil des Parisiens et autres « gens du Nord » de passage dans leur ville.

A ce sujet, je signale que dès maintenant, les VI A désirant se rendre à Marseille pourront trouver auprès de **GOBIN** un gîte bien sympathique et un couvert (bien garni je vous l'assure) pour 100 francs par jour.

Pour tous renseignements adressez-vous au responsable de votre section ou écrivez directement à **Henri GOBIN**, 9, boulevard Simian, Marseille.

D'autre part, grâce à la générosité d'un industriel marseillais, ami de **GOBIN**, de belles vacances ont été offertes à une petite orpheline du VI A.

Ces initiatives, ces efforts, prouvent que Marseille sera bientôt un des centres actifs de notre Amicale et je suis certain que les Marseillais, Aubagnais et autres VI A des Bouches-du-Rhône seront nombreux à la prochaine réunion qui se tiendra le **samedi 18 octobre, de 20 à 22 heures, chez notre camarade CASTEL, 29, rue de Rome, à Marseille.**

Je ne veux pas terminer ce petit compte rendu de voyage sans donner des nouvelles de notre ami **PUISSAT**, qui depuis son retour a bien travaillé aussi pour les P. G. d'Antibes, et sans le remercier de son accueil vraiment fraternel.

De telles rencontres nous prouvent, mieux que tous les discours, que l'amitié qui nous unit est la seule force qui nous reste. Je souhaite que cette amitié se maintienne malgré le temps et les distances et que notre amicale nationale étende sur toute la France un réseau solide d'amitié et d'entraide afin que chacun d'entre nous se sente « chez lui » partout où il y a des anciens du VI A.

G. LAVERDURE.

## Section ILE-DE-FRANCE

Comme il a été indiqué lors de la réunion des adhérents de la section « Ile-de-France » du 20 septembre, nous tenons à rappeler à tous nos camarades que les réunions mensuelles de notre Amicale ont lieu le 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois, à 17 heures, au 68 rue de la Chaussée-d'Antin, salle d'honneur du rez-de-chaussée. Cette réunion remplace celle qui était prévue tous les 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois et qui était quelque peu délaissée. Nous pensons que le plus grand nombre d'entre vous pourra plus facilement se rendre libre un samedi par mois en fin d'après-midi. Nous comptons donc sur votre présence.

## SONT DANS LA PEINE :

Mme et M. **GRANTHAM-HAYES**, 65, rue Lafontaine, Paris (16<sup>e</sup>), ont la douleur de vous faire part du décès de M. **Eugène LEVRON**, leur père et beau-père.

Mlle **ADENET** et M. C. **FRERE** ont le regret de nous faire part du décès de leur père et grand-père, survenu le 9 mai 1947, à Lancieux (C.du-N.).

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de notre camarade **STODOLNY** François, survenu le 25 août 1946, des suites de captivité.

Notre camarade **GASCHOT** Julien est décédé en son domicile, à Nueil-s-Layon, dans le Maine-et-Loire.

Nous avons le regret de vous faire part du décès de notre camarade **KOWALSKI** survenu lors de son traitement à l'hôpital de Percy-Clamart.

M. et Mme **CHOQUET** et leurs enfants ont la douleur de vous faire part du décès de leur petit **Patrick**, rappelé à Dieu le 8-9-47, à l'âge de 17 mois, 45, rue A.Godin, à Guise (Aisne).



— Et si tu es bien sage, tu auras un morceau de bon pain sec comme papa en mangeait au Stalag !



## DOCUMENTATION

## SOINS MEDICAUX

Il est apparu qu'un certain nombre de rapatriés d'Allemagne n'avaient pas subi le second examen de la visite médicale prescrite par l'Ordonnance du 20 avril 1945. Afin de régulariser leur situation, les pouvoirs publics ont décidé de reprendre pendant une courte et dernière période, les opérations de contrôle médical ayant pris fin le 31 décembre 1946 et de procéder d'abord au recensement des retardataires.

Pour le département de la Seine, les mesures suivantes ont été arrêtées.

Elles intéressent les prisonniers de guerre et les déportés civils déjà inscrits, qui n'ont pas passé la deuxième visite médicale ou qui ne se sont pas préoccupés de solliciter le bénéfice des avantages découlant de ce second examen obligatoire qu'il ne faut pas confondre avec les investigations complémentaires pratiquées dans les hôpitaux à l'occasion de la première visite.

Ces rapatriés devront donc se présenter sans faute entre le 1<sup>er</sup> et le 31 octobre prochain à l'Office des Anciens Combattants de la Seine, 1, place Clichy, Paris (9<sup>e</sup>). (Bureau spécial ouvert de 9 à 17 heures, tous les jours de la semaine, sauf le samedi où la fermeture a lieu à 11 h. 30), en vue de leur inscription et de la remise d'une convocation pour la visite à passer dans un dispensaire parisien.

Ils devront être porteurs de leur carte de rapatrié.

Après le 31 octobre 1947, il ne sera plus reçu d'inscription pour la deuxième visite médicale, sauf pour les rapatriés d'Indochine (militaires démobilisés ayant été internés sur le territoire indochinois et civils internés hors de ce territoire).

## ASSURES SOCIAUX

Les anciens P. G., les évadés qui ne veulent pas voir diminuer leur taux de pension pour l'Assurance vieillesse ou d'invalidité du fait de leur captivité, doivent justifier du non paiement de leurs cotisations du 1<sup>er</sup> septembre 1939 à leur libération en s'adressant à la Direction régionale de la Sécurité sociale, 47 bis, avenue Simon-Bolivar, Paris (20<sup>e</sup>).

Il est demandé :

1<sup>o</sup> Copie conforme de la fiche de démobilisation sur papier libre légalisée par le maire ;

2<sup>o</sup> Joindre une note mentionnant les nom, prénoms et numéro d'immatriculation aux Assurances sociales.

## NOS VEUVES ET LA SECURITE SOCIALE

Si vous êtes assurée sociale et la plupart des veuves le sont, et si vous avez travaillé 240 heures au cours de l'année et 60 heures au cours du dernier trimestre, ou si vous êtes inscrite à l'Office du Travail pendant une durée équivalente en cas de chômage, vous pouvez percevoir pour une longue maladie (3 ans) la moitié de votre salaire mensuel sans dépasser un maximum de 6.000 francs.

Si vous avez trois enfants à charge, votre allocation est portée aux 2/3 du salaire mensuel (maximum 8.100 fr.).

Vous ne perdez pas le bénéfice des allocations familiales.

Les frais occasionnés (même la cure) sont remboursés intégralement.

Si après cette longue maladie vous avez besoin d'une rééducation ou d'une réadaptation professionnelle, votre allocation mensuelle peut vous être maintenue pendant 1 an.

Vos enfants eux-mêmes jusqu'à 16 ans, s'ils ne travaillent pas, ou 20 ans s'ils continuent leurs études, peuvent profiter de l'Assurance maladie.

## LES VICTIMES DE LA GUERRE ET LE RÉGIME FISCAL DES SUCCESSIONS

Indépendamment des allocations familiales et de l'allocation de salaire unique, des avantages divers réservés aux familles nombreuses (réduction sur les chemins de fer, le métro, etc...) l'Etat s'efforce d'encourager la natalité par des mesures fiscales.

Pour l'impôt de solidarité nationale, les enfants du contribuable lui donnent droit à des dégrèvements d'impôts importants qui jouent soit par des majorations d'abattements sur la valeur taxable, soit par des réductions calculées sur le montant de l'impôt. En cas de naissance d'un enfant né viable avant l'expiration du délai prévu pour le paiement de la dernière fraction, il doit être procédé à une nouvelle liquidation du prélèvement.

La situation de famille joue un rôle important pour la fixation du taux des impôts successoraux.

Majoration pour les héritiers célibataires, mariés, veufs sans enfants ou divorcés.

Les droits de mutation par décès sont majorés pour les héritiers, donataires ou légataires d'au moins 30 ans au jour de l'ouverture de la succession (date du décès) et sans enfant vivant ou représenté.

Les successibles, prisonniers de guerre, les internés, déportés et travailleurs volontaires) ainsi que leurs conjoints sont dispensés de la majoration.

Réduction pour enfants.

Les droits successoraux sont diminués de 100 % si l'héritier donataire ou légataire à trois enfants vivants ou représentés au moment de l'ouverture de ses droits à la succession sans toutefois que la réduction totale puisse excéder 100.000 francs par enfant et en sus du deuxième.

Pour les héritiers prisonniers de guerre, la situation de famille n'est pas

celle existant au jour du décès, mais celle existant « à l'époque ultérieure obtenue en ajoutant à la date du retour de captivité un nombre de jours égal à celui séparant la date d'entrée en captivité du décès. Ce nombre de jours ne peut toutefois dépasser la durée totale de la captivité ».

Successions des victimes de guerre.

Sont exemptes de l'impôt de mutation par décès les successions :

1<sup>o</sup> Des militaires des armées françaises et alliées morts sous les drapeaux pendant la durée de la guerre ;

2<sup>o</sup> Des militaires qui, soit sous les drapeaux, soit après leur renvoi dans leurs foyers sont morts dans l'année à compter de la cessation des hostilités (1<sup>er</sup> juin 1946) de blessures reçues ou de maladies contractées pendant la captivité ;

3<sup>o</sup> De toute personne ayant la nationalité française, celle d'un pays allié ou la nationalité suisse dont le décès a été provoqué, soit au cours des hostilités, soit dans les trois mois à compter de la cessation des hostilités, par fait de guerre ;

4<sup>o</sup> Des personnes décédées en captivité ou des conséquences immédiates et directes de leur captivité dans l'année suivant la cessation des hostilités, après avoir été internées pour faits de résistance ;

5<sup>o</sup> Des personnes décédées au cours de leur déportation ou des conséquences immédiates et directes de leur déportation.

Cette exemption des droits de succession ne profite toutefois qu'aux ascendants, descendants et au conjoint du défunt.

L'application du régime fiscal prévu pour les successions des militaires victimes de la guerre a été étendue aux successions des membres des Forces Françaises de l'Intérieur et de la Résistance.

## AUTOMNE

Encore une année qui va finir.

L'amical rappel individuel adressé au début des beaux jours a été, le plus souvent, entendu.

Mais il y a des retardataires. Allons, un bon mouvement : 150 francs sont si vite trouvés, que diable ! et vous savez qu'ils permettent de faire tant de bien...

Rappelons d'ailleurs qu'il s'agit là de la cotisation minimum qui nous permet de continuer notre tâche. Les « surplus » seront accueillis avec reconnaissance.

Anciens VI A à vos poches !

Et pas d'abstentions !!!

L'INSATIABLE.

## DERNIERE MINUTE

Notre camarade G. TRAP, 255, rue J.-J.-Rousseau, à Issy-les-Moulineaux (Seine), a la douleur de nous faire part du décès de sa mère, survenu à Jeumont (Nord).

| Format | TARIF    |               |
|--------|----------|---------------|
|        | 1 numéro | 1 an (6 num.) |
| 1/32   | 450 »    | 2.500 »       |
| 1/16   | 700 »    | 3.700 »       |
| 1/8    | 1.200 »  | 6.100 »       |
| 1/4    | 2.200 »  | 10.900 »      |

## LE CHOIX D'UNE CARRIERE

dont dépendra votre avenir est chose sérieuse et difficile.

Le choix d'un cadeau dont dépend la joie de ceux que vous aimez n'est pas moins délicat.

Choisissez donc parmi nos articles en CERAMIQUE D'ART et vous serez certain d'offrir sans grever votre budget, le cadeau qui plaira.

Pour Monsieur : Cendrier triangulaire : 180 francs. Cendrier vide-poche, rectangulaire ou carré : 180 francs.

Pour Madame ou Mademoiselle : Une broche : 250 francs.

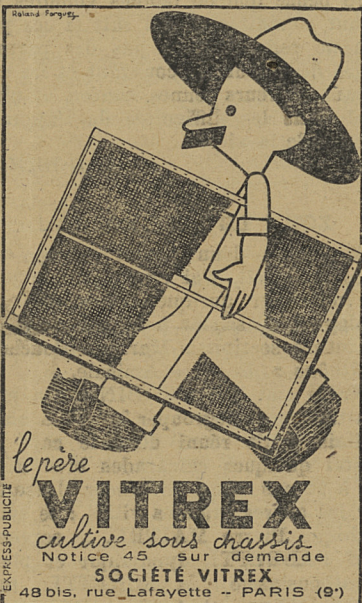
Les 12 signes du Zodiaque (en médaillon-broche) : 250 francs (en marron seulement).

Petite croix perlée ou unie : 110 francs.

Pour Bébé : Médaille de berceau (l'ange, la Sainte famille) : 250 francs. Croix de berceau : 150 francs.

Pour le ménage : Porte-couteaux grand luxe, modèle torsadé (la pièce) : 60 francs ; modèle prisme (la pièce) : 55 francs.

Tous ces objets sont vendus au profit de l'Amicale.



## PIERRE SADON

DÉCORATEUR A. E. E. B.

ouvre un bureau d'études à Asnières et vous présente ses offres de services pour toutes

INSTALLATIONS OU TRANSFORMATIONS - COMPLÈTES DE MAGASINS, BARS - BUREAUX ET APPARTEMENTS

128, Boulevard Voltaire ASNIÈRES -- GRÉ 00-12

## INFORMATIONS PRATIQUES

Club Bouthéon

Nous avons le plaisir d'informer nos camarades de la création au siège de l'Union nationale des Amicales de camps

du CLUB DU BOUTHEON 68, r. de la Chaussée-d'Antin

Métro :

Trinité et Chaussée-d'Antin  
APERITIFS ET LIQUEURS à des prix très avantageux  
Tous les membres de notre Association y recevront — le meilleur accueil —

## RECHERCHE

Un ancien du Stalag VI A désireait connaître, de toute urgence, l'adresse de THOMAS Pierre, matricule 12.556 VI B, passé au VI H, puis aux VI A et VI D. Ecrire de suite au Secrétariat du Stalag VI A., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9<sup>e</sup>.



## DANS LES GEOLES D'HITLER

Léon CORDIER, ex-VI A, a écrit un livre intitulé « Dans les geôles d'Hitler ».

Il a eu la généreuse pensée de ristourner à l'Amicale un pourcentage important sur la vente de sa brochure aux VI A.

Le prix de l'ouvrage est de 80 francs.

En passant commande à M. Léon CORDIER, Professeur, 14, rue de Bitche, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), vous procurez à l'Amicale de nouveaux moyens pour poursuivre la lutte contre la misère des siens.

Le Gérant : POTOT.

Imp. Nouvelle (Ass. Ouv.) 53, quai de la Seine - 876-10-47

AMICALE DES ANCIENS PRISONNIERS DU STALAG VI A 68, rue de la Chaussée-d'Antin PARIS (9<sup>e</sup>).

## Bulletin d'Adhésion

Je soussigné : (Nom (1) et prénom) .....

demeurant à : ..... Département : .....

Rue : .....

après avoir pris connaissance des statuts, déclare adhérer à l'AMICALE DES ANCIENS PRISONNIERS DU STALAG VI A comme

membre : .....

Ci-joint la somme de

A ....., le .....

Signature :

(1) En capitales.